

GÉNÉRALITÉS

Les lames Rigids SPC dotées du système d'encliquetage 5G se posent en flottant, sans collage au support. Rigids intègre une sous-couche, il n'est donc plus nécessaire d'en poser une.

- Convient à un usage résidentiel et commercial (classe 34)
- Réduction sonore de 21 dB Lw / 10 dB Llin

NE CONVIENT PAS POUR :

- Les espaces extérieurs
- Les saunas / solariums
- Les pièces exposées à une humidité permanente (par exemple, les douches à l'italienne)

AVANT ET PENDANT LA POSE :

Inspectez visuellement chaque lame afin de détecter d'éventuels défauts, imperfections, décolorations ou tout autre vice avant de la poser. Les réclamations concernant des défauts visuels ou des imperfections apparentes ne seront plus acceptées après la pose. Si certaines lames présentent des défauts ou des imperfections, mettez-les de côté et contactez votre point de vente.



1. ACCLIMATATION :

- Laissez les panneaux Rigids s'acclimater dans la pièce pendant au moins 48 heures.
- **Température** : 18 °C – 25 °C.
- Assurez-vous que le support est plat, sec, stable et propre.
- Empilez les cartons à plat, sur 5 rangées maximum.
- Humidité relative maximale de 65 % à 20 °C.

2. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Rassemblez tous les outils nécessaires, tels qu'un cutter, une règle, un crayon et des cales d'épaisseur.

3. SUPPORT :

- Les irrégularités ne doivent pas dépasser environ 2 mm par mètre.
- Propre et exempt de poussière.
- Sec et stable.
- **Taux d'humidité de la chape en ciment** : max. 2,5 % CM (sans chauffage au sol).
- **Teneur en humidité de la chape en ciment** : max. 1,5 % CM (avec chauffage au sol).
- **Teneur en humidité de l'anhydrite** : max. 0,7 % CM (sans chauffage au sol).
- **Teneur en humidité de l'anhydrite** : max. 0,5 % CM (avec chauffage au sol).

INTERDIT :

- Moquette ou autres revêtements souples.
- **Sous-couches élastiques** : peuvent endommager le système d'encliquetage.

4. CHAUFFAGE / REFROIDISSEMENT PAR LE SOL :

AUTORISÉ À CONDITION QUE :

- La température maximale de surface soit de 30 °C.
- Le système soit éteint 24 heures à l'avance.
- La mise en service se fasse progressivement après l'installation (max. 5 °C/jour).
- Aucun tapis isolant ou autre revêtement similaire ne soit posé sur le sol.

REFROIDISSEMENT PAR LE SOL :

- **Éviter la condensation** : un système de sécurité avancé dans l'installation de refroidissement est indispensable (point de rosée lors du refroidissement).
- Demandez conseil à l'installateur du chauffage/refroidissement par le sol pour le réglage des systèmes de sécurité.
- Limitez la différence de température entre la pièce et le sol à quelques degrés.

5. DÉTERMINER LE POINT DE DÉPART :

- Commencez dans un coin gauche de la pièce et procédez de manière systématique.
- Posez le parquet dans le sens de la lumière.
- La première et/ou la dernière rangée ne doit pas avoir une largeur inférieure à 6 cm.
- Mélangez les lames provenant d'au moins 4 cartons afin d'obtenir une variation naturelle des couleurs.

6. PRÉVOIR UN JOINT DE DILATATION :

- Prévoir tout autour un joint de dilatation de ± 10 mm par rapport aux murs et aux obstacles.
- Le revêtement rigide peut être posé sur une seule surface d'une dimension maximale de 12 x 12 m.
- Si la portée est supérieure à 14 m, il faut installer un profilé en T.
- En cas de forte différence de température entre des pièces adjacentes, il faut installer un profilé en T.

7. CHOISIR LE SCHÉMA DE POSE :

- Commencez dans un coin de la pièce en plaçant des cales d'espacement contre le mur.
- Emboîtez les côtés courts des lames les uns dans les autres.
- Soulevez la lame et la lame précédente en formant un angle, puis emboîtez les côtés longs des lames les uns dans les autres.
- Sciez la dernière planche d'une rangée sur mesure.
- Commencez la rangée suivante avec un morceau de rebut d'au moins 50 cm.
- Travaillez rangée par rangée et veillez à ce que les joints s'emboîtent bien.
- Laissez partout un espace suffisant pour la dilatation.

8. À NOTER TOUT PARTICULIÈREMENT :

- **Encadrements de porte** : glissez des planches sous l'encadrement pour une finition soignée.
- **Salles de bains** : utilisez du mastic silicone dans les zones humides pour éviter les infiltrations d'eau. Nous recommandons de poser une membrane imperméable sous les planches (dans toutes les pièces humides).
- **Tuyaux** : prévoyez des ouvertures dont le diamètre est supérieur de 10 mm à celui du tuyau.

9. UTILISATION DU SYSTÈME D'EMBOÎTEMENT :

- Emboîtez les planches le long du côté long en formant un angle.
- Appuyez fermement ou enclenchez le côté court.
- Assurez-vous que les planches s'emboîtent bien, sans laisser d'espace.

10. RÉALISER LES DÉCOUPES :

- Découpez les planches sur mesure à l'aide d'un couteau bien aiguisé (entailler puis casser).
- Percez ou découpez des ouvertures pour les tuyaux en laissant un jeu suffisant.
- **Finition autour des tuyaux :** Finissez soigneusement les découpes avec un mastic élastique.

11. AJUSTER LA DERNIÈRE RANGÉE :

- Mesurez et découpez la dernière rangée sur mesure en conservant un joint de dilatation.
- Enclenchez ou tirez les dernières lames pour les mettre en place.

12. PLINTHES ET PROFILÉS :

- Fixez les profilés au support et jamais au sol Rigids.
- Posez les plinthes une fois le sol entièrement installé et ne les fixez pas au sol.
- Ne colmatez pas le bas des plinthes. À ajouter dans les autres fichiers.

13. ENTRETIEN ET NETTOYAGE :

- Passez régulièrement l'aspirateur et la serpillière.
- Utilisez un produit nettoyant adapté.
- Placez des patins en feutre sous les meubles et les chaises ; vérifiez que les meubles à roulettes sont adaptés.
- Placez un paillason à l'entrée.

À ÉVITER :

- Déplacer des meubles lourds.
- Utiliser trop d'eau.
- Utiliser des produits abrasifs ou contenant de l'huile ou de la cire pour le nettoyage.
- Éviter les variations de température trop importantes ; ne pas poser le sol dans des endroits où la température dépasse régulièrement 45 °C (par exemple, véranda, sauna, etc.).
- Éviter l'exposition directe au soleil si cela fait monter la température du sol au-delà de 45 °C.

14. RÉSULTAT CORRECT :

- Le non-respect des directives ci-dessus peut entraîner l'annulation de la garantie
- Garantie résidentielle de 25 ans (au prorata), sous réserve que vous soyez le premier propriétaire et sur présentation de la facture d'achat.
- Garantie commerciale de 10 ans, sous certaines conditions.



VIDÉO D'INSTRUCTIONS

Scannez ce code QR et regardez une vidéo d'instructions. **ATTENTION !** Les sols Rigids sont déjà équipés d'une sous-couche intégrée. Il n'est pas nécessaire d'ajouter une sous-couche supplémentaire.